

METZ, le 26 MARS 2009

03

R A P P O R T

OBJET : MAINTENANCE DE LA VOIRIE PUBLIQUE PROGRAMME 2009

Comme chaque année, il est proposé une campagne d'intervention sur la voirie communale.

Du fait de l'évolution du patrimoine municipal (suite aux intégrations de routes nationales et d'espaces OPAC), de l'augmentation des prix et de la réglementation du C.E.T.U.R. (Conseil d'Etudes en Travaux Urbains et Ruraux) qui recommande une réfection complète de chaussée tous les 25 ans environ, un effort exceptionnel a été consenti sur le programme d'investissement 2009 et il est proposé une campagne de maintenance de la voirie publique de 2 935 000 € TTC (soit 1 000 000 € supplémentaires par rapport au budget 2008) selon le détail ci-annexé :

MAINTENANCE DE LA VOIRIE PUBLIQUE

- Rénovation des tapis routiers	2 500 000 €
- Gros entretien de voirie en régie	360 000 €
- Opérations de voirie liées à des interventions de concessionnaires	75 000 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de décider la réalisation des opérations précitées dont le programme est détaillé en annexe, à financer au moyen des crédits inscrits au programme d'investissement,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à engager les procédures de consultation des entreprises par appels d'offres pour l'exécution des travaux et les commandes de fournitures ou prestations spécialisées, conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics,

d'où la motion suivante :

MOTION

OBJET : MAINTENANCE DE LA VOIRIE PUBLIQUE PROGRAMME 2009

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

VU le décret n° 2006/975 du 1^{er} août 2006 portant Code des Marchés Publics,

VU le Code des Marchés Publics, pris notamment en ses articles 26, 33 et 57 à 59,

VU la loi n° 95-127 du 8 février 1995 prise notamment en son article 8,

VU l'inscription au programme d'investissement de l'opération intitulée "Maintenance de la voirie publique" estimée à 2 935 000 € TTC dont le détail est annexé à la présente,

DÉCIDE

- la réalisation de cette opération dont le financement est assuré au programme d'investissement 2009,
- de recourir, pour ce faire, à une consultation menée conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics,

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité de préparer, d'engager ou de prendre toute décision, en sa qualité de représentant du pouvoir adjudicateur, pour mener à bien la procédure de marché public menée par voie d'appels d'offres ouverts en vue de la réalisation de l'opération susvisée,

RENOVIE à la Commission des Appels d'Offres, seule compétente, le soin de désigner l'attributaire des marchés correspondants,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute pièce contractuelle se rapportant à ces travaux, notamment les marchés après attribution par la Commission d'Appels d'Offres, ainsi que le ou les avenants éventuels conformément à l'article 20 du Code des Marchés Publics, dans le cadre des dispositions de la loi du 8 février 1995 et dans les limites des crédits alloués,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à exécuter les marchés et les pièces contractuelles s'y rapportant et à procéder au paiement des sommes correspondantes,

SOLLICITE les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

ORDONNE les inscriptions budgétaires dans le cadre du budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Jacques TRON.

MAINTENANCE DE LA VOIRIE PUBLIQUE PROGRAMME 2009

ANNEXE À LA D.C.M. DU 26 MARS 2009

Dans le cadre du programme d'investissement 2009, une somme de 2 935 000 € TTC a été réservée pour la maintenance de la voirie communale à la réalisation des opérations suivantes :

- RÉNOVATION DES TAPIS ROUTIERS ET GROS ENTRETIEN DE VOIRIE EN RÉGIE**

La maintenance de la voirie communale se traduit par des actions de reconstruction et restauration des chaussées et trottoirs, dont le coût prévisionnel se monte globalement à 2 860 000 € dont 360 000 € pour les interventions en régie directe.

Ces travaux comportent notamment :

- la reprise des structures de chaussée,
- la réfection de bordures et caniveaux,
- l'application de revêtements routiers,
- l'aménagement de trottoirs,
- la réfection de revêtement en asphalte.

- OPÉRATIONS LIÉES À L'INTERVENTION DES CONCESSIONNAIRES**

À l'occasion des travaux effectués par les concessionnaires, le Service Travaux entreprend des restaurations élargies des trottoirs et chaussées touchés par des tranchées.

Les prévisions portent sur un besoin annuel évalué à 75.000 €.

Les textes réglementaires, relatifs à la coordination des travaux, imposent la communication à tous les intervenants du programme annuel des travaux à réaliser sur les voies communales. La liste ci-annexée a été élaborée en tenant compte des intentions connues des gestionnaires des réseaux souterrains, mais peut subir quelques modifications si des travaux imprévisibles doivent être exécutés par ceux-ci en cours d'exercice.

Direction des Services Opérationnels

Service Travaux

Maintenance de la Voirie Publique

Rénovation des Tapis Routiers
Gros Entretien de Voirie en Régie

PROGRAMME 2009

QUARTIER	RUES	LOCALISATION	MONTANT
Quartier 11 DEVANT LES PONTS			
11	DAGA	Trottoirs de Lorry à Louis Bertrand (aménagement du giratoire)	93 000 €
11	RONDE	Chaussée sur les zones pavées	54 000 €
11	BAS DE VARIMONT	Réfection sommaire du revêtement de route de Lorry au n°134c	20 000 €
11	XAVIER ROUSSEL	Chaussée partielle de Plappeville vers Pouponnière	73 000 €
Quartier 12 PATROTTÉ METZ NORD			
12	DEUX FONTAINES	Trottoirs de Teilhard de Chardin à Abbé Grégoire	13 000 €
12	GRANGE AUX DAMES	Chaussée du passage piéton à la voie ferrée	150 000 €
12	PÉRIGOT	Trottoir partiel & parking (n° 5 à 8)	18 000 €
12	VILLARS	Trottoirs de Denain à Georges Bernanos	98 000 €
Quartier 13 LES ILES			
13	BLIDA	Trottoir devant l'ancienne usine d'incinération	35 000 €
13	CORMONTAIGNE	Réfection parking et trottoir n° 1 à 5 (pair impair)	13 000 €
13	ÉLIE FLEUR	Chaussée et travaux préparatoires	36 000 €
13	JEAN-FRANÇOIS	Réfection partielle de l'allée en béton désactivé	29 000 €
13	PONTIFFROY	Chaussée devant CAF	90 000 €
Quartier 21 ANCIENNE VILLE			
21	BASSE SEILLE	Chaussée (y compris Tornbois partiel)	32 000 €
21	FÉLIX MARÉCHAL	Chaussée et placette	88 000 €
21	JURUE	Chaussée	8 000 €
21	VICTOR DEMANGE	Piste cyclable du pont SNCF à André Maginot	13 000 €
Quartier 22 BELLECROIX			
22	LYON	Chaussée de Alfred Krieger à la plate-forme	18 000 €
Quartier 23 PLANTIERES QUEULFU			
23	ALCAN	Chaussée de Strasbourg à Fratin	98 000 €
23	BAUDOCHÉ	Trottoir côté cimetière de Androuin Roucel à Roi Albert	20 000 €
23	DOMINIQUE MACHEZÉ	Trottoir côté espace vert	6 000 €
23	LOUIS GANNE	Chaussée	83 000 €
23	PELTRE	Trottoir côté pair du n° 2 à 12bis	22 000 €
23	ROI ALBERT	Trottoir côté pair du pont à Chabert	14 000 €
Quartier 24 METZ CENTRE			
24	CLERC et FABERT	Réfection des tranchées en "Bomanite", pavage, dallage	84 500 €
24	COMÉDIE	Réfection partielle du pavage	14 000 €
24	REMPART SAINT THIÉBAULT	Chaussée et trottoirs de François de Curel à Châtillon	91 000 €
24	SERPENOISE et LADOUSETTE	Réfection des tranchées en "Bomanite", pavage, dallage, asphalte	103 500 €

QUARTIER	RUES	LOCALISATION	MONTANT
Quartier 32 NOUVELLE VILLE			
32	DÉROULÈDE	Chaussée accompagnement joints de pont	26 000 €
32	SAINT JEAN (Ruelle)	Chemin près de l'école Sainte Thérèse	2 000 €
Quartier 33 SABLON			
33	CASTELNAU	Chaussée de Horgne à Dames de Metz	119 000 €
33	KELLERMANN	Trottoir côté pair de Paul Diacre à Jules Lagneau	8 000 €
33	PASSAGE DU SABLON	Chaussée du pt SNCF à Arènes, trottoirs de pt SNCF à Lafayette	37 000 €
33	SAINTE CHRÉTIENNE	Réfection partielle du chemin	5 000 €
Quartier 34 MAGNY			
34	AUBÉPINE	Parkings devant crèche	3 000 €
34	CAMELIAS	Trottoir partiel et aménagements de sécurité	35 000 €
34	GENERAL PATTON	Chaussée, trottoir et caniveaux côté pair	46 000 €
34	JONCS	Trottoirs	28 000 €
34	POUILLY	Trottoirs du n° 19 à 29 et du n° 35 à 59	22 000 €
34	VIOLETTES	Trottoir du n° 5 au n° 12 Faubourg et du n° 8 à Faubourg	7 000 €
Quartier 41 VALLIERES LES BORDES			
41	BLEUETS	Chemin sous la rue de Génivaux de Bleuets à Lorient	6 000 €
41	FORT DES BORDES	Chaussée et caniveaux de Provence à Dauphiné	92 000 €
41	16ème CHASSEURS A PIED	Chaussée de 30ème Dragons au n° 63	36 000 €
41	VALLIERES	Trottoirs(coordination EP et UEM)	90 000 €
Quartier 42 BORNY			
42	ALSACE	Chaussée mise en sécurité	25 000 €
42	CLAUDE BERNARD	Chaussée de Louis Ganne à Nicolas Untersteller	155 000 €
42	CLOUTIERS	Chaussée du Pont à Nonnetiers	30 000 €
42	DAUPHINÉ	Chaussée partiel, parkings et trottoirs devant l'école maternelle N°7	60 000 €
42	DÉFENSE	Trottoirs partiels (côté lycée hôtelier)	14 000 €
42	POTIERS D'ÉTAIN	Chaussée	228 000 €
42	SOLIDARITÉ	Continuité trottoirs vers CA2M	14 000 €
Quartier 44 LA GRANGE AUX BOIS			
44	GRANGE AUX BOIS et MERCY	Trottoirs de l'église à l'entrée du stade	15 000 €
DIVERS			
	BOUCLES ET PEINTURE		60 000 €
	DIAGNOSTIC DE LA VOIRIE		30 000 €
	DIVERSES RUES	Remise à niveau de rues et dégradations ponctuelles suite à l'hiver rigoureux	200 000 €
	PONTAGE FISSURES	sur différentes rues	50 000 €
			2 860 000 €